

- 14 R 58** Correspondance relative à la répartition des onze millions, ordonnance du roi du 20 septembre 1816.
1814-1816
- 59** Secours accordés par le roi en 1816, états des répartitions des onze millions dans les communes A. à E. (140).
1816
- 60** Idem, F. à N.
1816
- 61** Idem, O. à V.
1816
- 62** Part de la ville de Troyes dans les onze millions accordés par le roi et les princes de sa famille pour secourir les départements qui ont le plus souffert des malheurs de la guerre.
1816
- 63** Secours accordés par le roi en 1816, états des répartitions des 11 millions par arrondissements.
1816

- 14 R 64** Secours accordés sur le produit des quêtes faites à Paris en 1815 par le bureau des incendiés.
1815
- 65** Exemption d'impôts dans les communes qui ont souffert de la guerre.
1814-1815
- 66** Secours accordés aux incendiés.
1814-1822
- 67** Inhumation des corps sur les lieux des batailles.
1814

DIVERS

- 68** Etat des troupes stationnées à Arcis-sur-Aube, division Général Dufour (141).
1817
- 69** Travaux de défense de Troyes et des places fortes du département. Affectation d'officiers dans ces places (142).
1814

15 R - Invasion de 1815 (143)

INSTRUCTIONS

- 15 R 1** Circulaires et instructions (144-145).
1815

CORRESPONDANCE

- 2** Correspondance générale. — Dépôt obligatoire des armes de guerre : si le dépôt n'est pas effectué, les armes seront confisquées et leurs détenteurs seront passibles d'amende (21 février 1815). — Défense

des places fortes du département (17 mai 1815). — Demande de gratification du sieur Vasseur, tambour, pour service rendu à la commune de Chavanges pendant le séjour des troupes étrangères (6 juillet 1815). — Retour des habitants dans la commune de Brienne où il n'existe plus de subsistances (12 juillet 1815). — Refus des employés de la préfecture de faire des permanences pour assurer le travail immense qui leur incombe afin de sur-

(140) On trouvera sous les cotes Nouv. Acq. 3776 et 3806 l'état de répartition d'une partie des onze millions accordés par le roi pour secourir les communes de Bayel et Estissac (1816) (provenant des dépôts communaux de Bayel et d'Estissac).

(141) On y trouvera mentionné le pillage de la ville d'Arcis et de sa mairie (19 mars 1814).

(142) On y trouvera la construction d'un tambour sur le pont de Nogent-sur-Seine et un rapport de l'état des ponts sur la rivière d'Aube. On trouvera un autographe de Jean Hamelinaye, général de division, baron d'Empire. On trouvera également sous la cote Nouv. Acq. 824 une reconnaissance des remparts de la ville de Troyes afin d'y établir les moyens de défense (19 janvier 1814) (provenant des papiers de M. Pietresson de Saint-Aubin).

(143) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 4811 des notes ramassées par Octave Beuve sur la guerre de 1815 en Champagne

(don de Monsieur Alfred Morin). On trouvera également sous la cote Nouv. Acq. 5148 un discours prononcé à la Chambre des députés par Paillot de Loynes, député de l'Aube, relatif au secours à accorder aux victimes des malheurs de la guerre, avec une évaluation des pertes subies par le département (1816) (extrait du vrac des archives).

(144) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 2757 des circulaires relatives à l'invasion et aux réquisitions de 1815 (provenant du dépôt communal de Montreuil).

(145) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 115 des instructions avec planches explicatives : 1) pour la défense des villes ouvertes et villages, 2) sur la défense et la démolition des ponts en campagne, 3) sur la manière de rétablir les ponts pour le passage des troupes et de l'artillerie (mai 1815) (origine inconnue). On trouvera également dans cette liasse un tarif de change des monnaies françaises et étrangères.

veiller leur habitation envahie par des militaires (13 juillet 1815). — Arrêté qui oblige le sieur Corthier à remettre au sous-préfet de Troyes les papiers de la sous-préfecture déposés dans ses appartements (14 juillet 1815). — Lettre adressée à Louis XVIII lui décrivant la situation du département de l'Aube (17-18 juillet 1815). — Demande de quarante hommes garnisaires pour leur confier la garde des détenus de Clairvaux (20 juillet 1815). — Mainmise faite au nom de M. l'intendant d'Autriche sur les caisses de la recette particulière des impositions indirectes, de l'enregistrement, du timbre et des hypothèques de Bar-sur-Seine (21 juillet 1815).

21 février - 21 juillet 1815

- 15 R 3 Correspondance générale. Assassinat par les Autrichiens du sieur Fendard et de sa servante, à Paisy-Cosdon, parce qu'il se refusait à donner ses chevaux (22 juillet 1815). — Envahissement de la commune de Chappes par des étrangers venus des communes éloignées pour tirer sur les Cosaques en cantonnement à Chappes. En représailles les Cosaques tuèrent de nombreux habitants de cette commune (22 juillet 1815). — Occupation du service des hypothèques par des troupes (24 juillet 1815). — Révocation du nouvel état de répartition dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine (24 juillet 1815). — Rétablissement « de toutes les autorités du royaume » décidé « par une convention signée par les ministres des quatre cours » (26 juillet 1815). — Demande du maire de Mussy-sur-Seine au préfet, tendant à ce que la brigade de gendarmerie de cette ville puisse reprendre l'exercice de ses fonctions sans être inquiétée par les troupes alliées (28 juillet 1815). — Lettre de l'intendant impérial d'Autriche au préfet de l'Aube pour lui signaler la mort de quatre-vingts chevaux (29 juillet 1815). — Attaque par les paysans d'un convoi d'Autrichiens et de Bavares sur la route de Brienne (31 juillet 1815). — Etablissement de magasins de vivres et de fourrages (31 juillet 1815). — Demande du sous-préfet de Nogent-sur-Seine au préfet, qui proteste contre plusieurs personnes qui ont abandonné la ville pour se soustraire au logement des gens de guerre et aux autres charges, en vue d'obtenir un arrêté qui autoriserait le maire de Nogent-sur-Seine à placer dans les auberges aux frais des

particuliers absents des militaires qu'ils auraient dû loger et même à faire rouvrir les maisons (31 juillet 1815).

22-31 juillet 1815

- 15 R 4 Correspondance générale. — Réclamation du maire de Laubressel qui déplore le pillage de tous les moulins et villages environnants par les cosaques et qui demande l'arrêt de ces pillages (1^{er} août 1815). — Nomination du colonel, comte de Nostilz, au poste de commandement de Troyes (2 août 1815). — Lettre adressée au général commandant les troupes russes à Troyes pour lui signaler les excès commis par 30 cosaques irréguliers dans la commune de Lusigny (2 août 1815). — Demande de faire respecter la note du 24 juillet dernier, article 7, par les troupes alliées (3, 6 et 9 août 1815). — Lettre du sous-préfet de Troyes au colonel russe lui demandant de donner ou de faire donner les ordres les plus précis aux commandants des cantonnements afin qu'ils ne s'opposent plus à l'exécution des ordres qui sont donnés par l'administration ainsi qu'à l'envoi des réquisitions (7, 8 et 27 août 1815). — Lettre du maire de Rigny-le-Ferron qui se plaint de l'occupation des alliés (14 août 1815).

1^{er} - 14 août 1815

- 5 Correspondance générale. — Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Troyes au préfet de l'Aube, l'informant qu'un cosaque a été assassiné dans la commune de Rigny-le-Ferron. Il demande la grâce d'un habitant accusé injustement de cet assassinat (15 août 1815). — Réorganisation de la garde urbaine après le départ des troupes autrichiennes (15 août 1815). — Réclamation du directeur des contributions indirectes, faite au préfet du département en vue d'obtenir l'exécution de l'article 4 de la déclaration des puissances alliées du 24 juillet dernier, afin de mettre un terme à la contrebande publique des tabacs et de protéger les employés de l'administration publique (16 août 1815). — Réclamation du sieur de Mesgrigny tendant à ce que ses terres de Saint-Benoist-sur-Seine dont le revenu fut pris en totalité pour les réquisitions, ne soient pas frappées par la taxe de guerre appliquée dans l'arrondissement de Troyes (16 août 1815).

15 - 16 août 1815

- 15 R 6 Correspondance générale. — Extrait des conventions conclues entre les commissaires du roi et l'intendant général russe sous l'approbation des gouvernements respectifs (17 août 1815). — Demande du préfet tendant à récupérer le drapeau départemental et l'aigle qui avaient été déposés chez le capitaine de gendarmerie par son prédécesseur (17 août 1815). — Lettre de l'intendant impérial d'Autriche au préfet du département, l'informant que les Bava-rois ont repris les arrondissements du département qui leur ont été désignés, et l'invitant à respecter et à faire respecter les ordonnances du gouvernement royal de Bavière puisque ses fonctions cessent dans ces arrondissements (17 août 1815). Lettre de l'intendant d'Autriche au préfet de l'Aube lui annonçant que, par suite d'une convention faite avec le gouverne-ment français, l'administration financière des départements occupés serait remise au pouvoir des autorités françaises (18 août 1815). — Lettre du colonel des hussards russes adressée au préfet de l'Aube pour lui signaler que des paysans de la com-mune de Pavillon ont maltraité et volé deux hussards de son régiment (18 août 1815). — Création dans l'arrondissement de Troyes de magasins de réserve pour deux régiments russes (18 août 1815).
17 - 18 août 1815
- 7 Correspondance générale. — Arrangement passé avec la Russie, stipulant que les contributions et les réquisitions de toutes natures doivent cesser et qu'il ne doit point être donné suite au recouvrement des con-tributions déjà frappées, mais les objets en nature qui ont été fournis sont à imputer sur la fourniture générale dont le gouverne-ment s'est chargé vis-à-vis de la Russie (19 août 1815). — Ordre du commandant de la place de Nogent-sur-Seine de récupérer toutes les armes éparses dans la commune y compris celles conservées à la mairie pour le service de la garde nationale (23 août 1815). — Lettre de « Petit, notaire et marchand de bois » de Saint-Mards-en-Othe, se plaignant au préfet de l'Aube de « l'autorité supérieure », qui loge de nom-breux soldats alliés chez des gens dénués de fortune et qui ne met qu'un soldat chez « des personnes opulentes et avec un avoir certain » (31 août 1815). — Création de magasins de vivres et de fourrages dans les villes occupées par les troupes russes et ba-varoises (31 août, 3 septembre, 4 octobre 1815). — Demande de situation des trou-pes alliées qui occupent la ville (31 août 1815).
19 - 31 août 1815
- 15 R 8 Correspondance générale. — Reconstruc-tion des ponts de Lesmont et de Pont-Hubert (4 septembre 1815). — Lettres du sous-préfet de l'arrondissement de Troyes au préfet de l'Aube, lui exprimant l'in-quiétude qu'il éprouve d'avoir à suppor-ter en même temps sur la rive gauche de la Seine les réquisitions des armées russes et bava-roises. — Demande de nomination d'un délégué pour l'aider dans cette tâche (3 septembre 1815). — Réponse du préfet du département au sous-préfet de l'arron-dissement de Troyes, lui accordant la permission de nommer un délégué de son choix lorsque les troupes bava-roises seront installées dans son arrondissement (5 sep-tembre 1815). — Approvisionnement de la commune de Vendeuvre-sur-Barse pen-dant le passage des troupes alliées (6 septembre 1815). — Paiement de ses appointements au comte Nostilz (6 sep-tembre et 22 octobre 1815).
3 au 6 septembre 1815
- 9 Correspondance générale. — Ordre du jour du lieutenant général comte de Vignolles, mis à la retraite, lors de son remplacement par le lieutenant général baron Thiébault au commandement de la 18^e division mili-taire (20 septembre 1815). — Inventaire des denrées restant en magasin après le départ des troupes alliées (octobre 1815). — Nomination de M. Ruotte, doyen du conseil de préfecture, par le préfet de l'Aube pour aller à Bourges recevoir cinq cents che-vaux du train d'artillerie destinés au département de l'Aube (4 octobre 1815). — Installation des troupes bava-roises à Chavanges dans le secteur russe (11-17 octobre 1815). — Lettre du directeur de l'enregistrement et des domaines à M. le conseiller d'Etat, préfet du département de l'Aube, signalant le pillage des caisses et des enlèvements de fonds par les trou-pes alliées (21 octobre 1815). — Inven-taires des denrées restant dans les maga-sins, afin d'établir l'état général des four-nitures qui ont été faites (21 octobre 1815). — Abandon de biscuits et de vin par l'armée bava-roise (3 novembre 1815). Paiement des soins donnés à un cheval du 25^e régiment de dragons (4 et 11

décembre 1815). — Devis estimatif des travaux à exécuter aux remparts de Nogent, pavage de l'emplacement des barricades qui avaient été établies lors de la première invasion et des rues endommagées par les transports militaires (1816). — Demande du sieur Clément tendant à obtenir une réduction de deux ans de loyer sur son droit de pêche dans la rivière de la Barbuise, les alliés y ayant pêché (4 septembre 1821).

20 septembre 1815 - 4 septembre 1821

15 R 10 Correspondance générale relative à la perception des impôts sous l'occupation.
1815-1819

11 Dossier sur le chevalier Brunel de Varennes, « qui s'est montré très dévoué au roi et à la famille des Bourbons lors de l'arrivée des troupes étrangères à Pont-le-Roi en 1814 et qui a publié dans cette ville le 11 février la proclamation de Sa Majesté » (146). — Demande faite par la municipalité de Pont-sur-Seine de transformer son nom en celui de Pont-le-Roi et de reprendre ses anciennes armoiries en ajoutant la devise « liliis semper fidelis ». Demande de croix de Saint-Louis par le chevalier de Varennes et de la légion d'honneur pour les habitants « qui ont couru le plus grand danger et montré le plus d'attachement à la cause du roi à l'époque de la rentrée des alliés dans le département ».
1816

REQUISITIONS

12 Correspondance générale relative aux réquisitions.
1815

15 R 13 Réquisitions par les armées alliées (147).
1815

14 Réquisitions, classement par communes : Abbaye-sous-Plancy à Avon-la-Pèze.
1815

15 Idem. Bagneux-la-Fosse à Buxeuil (148).
1815-1824

16 Idem. Bar-sur-Aube (149).
1815-1824

17 Idem. Chalette aux Croûtes.
1815-1819

18 Idem. Dampierre à Fralignes.
1815-1818

19 Idem. Gélannes à Luyères.
1815-1817

20 Idem. Macey à Mussy-sur-Seine.
1815-1824

21 Idem. Les Noës à Premierfait.
1815-1824

22 Idem. Quincey à Ruvigny.
1815-1817

23 Idem. Saint-André à Soulaines-Dhuys.
1815-1819

(146) Brunel de Varennes était intendant des jardins de Madame Mère à Pont-sur-Seine. C'est lui qui incitera Pont-sur-Seine à transformer son nom en celui de Pont-le-Roi, ce qui sera accordé par ordonnance royale du 10 juillet 1816 (*Bull. des lois*, 1816, 2^e semestre, p. 53) et sera rapporté par décret impérial du 29 janvier 1853 (*Bull. des lois*, 1853, 1^{er} semestre, p. 303).

(147) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 2495 des réquisitions faites pour les armées alliées dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine (1815) (provenant du dépôt communal de Bar-sur-Seine), sous la cote Nouv. Acq. 3046 des réquisitions faites en 1815 pour les troupes alliées (1815-1819) (provenant de l'acquisition Van Praët) et sous la cote Nouv. Acq. 3674 des réquisitions faites par les troupes alliées (1815) (provenant du dépôt communal de Charmont).

(148) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 3777 un état des réquisitions faites par la commune de Bayel (1815) (provenant du dépôt communal de Bayel).

(149) On trouvera dans le catalogue des manuscrits de la

Bibliothèque municipale de Bar-sur-Aube par E. Maury, 1921, des documents ayant trait à la guerre de 1815, sous les cotes : 13) Comptes de divers habitants de Bar-sur-Aube, qui ont payé leur subvention de guerre, soit en argent, soit en denrées (1815). XIX^e siècle. — Papier, 124 pages ; couverture carton. 220 mm. sur 170. 14) Comptes des personnes qui ont reçu ou payé différentes sommes depuis la confection et l'envoi des rôles des dépenses de guerre de 1815, à Bar-sur-Aube. XIX^e siècle — Papier, 18 feuillets ; couverture récente papier fort. 225 mm. sur 180. 15) Etat des distributions individuelles de la somme de vingt cinq mille francs, formant le contingent de la ville de Bar-sur-Aube dans les onze millions accordés par le roi et les princes de sa famille pour secourir les départements qui ont le plus souffert de la guerre (1816). XIX^e siècle. — Papier, 31 feuillets, couverture récente papier fort. 352 mm sur 230. 17) « Registre pour inscrire les réclamations de toutes espèces » (occupation étrangère de 1815 à Bar-sur-Aube). XIX^e siècle. — Papier, 4 feuillets ; couverture récente papier fort. 348 mm sur 215.

15 R	24	Réquisitions, classement par communes : Thennelières à Turgy. 1815-1819	15 R	33	Emplacement des troupes alliées. 1815
	25	Idem. Vailly à Vulaines. 1815-1834		34	Dépenses occasionnées par le séjour des troupes alliées : charges de guerre (151). 1815-1821
	26	Etats des réquisitions des arrondissements d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur- Seine et de Nogent-sur-Seine (150). 1815		35	Charges de guerre. Emprunt forcé levé par les armées alliées. 1815-1818
	27	Etats des réquisitions de l'arrondissement de Troyes. 1815		36	Circulaires et instructions concernant la liquidation des réquisitions ennemies (152). 1815-1818
	28	Délibérations des conseils municipaux sur les réquisitions et dépenses de guerre, clas- sement par communes. 1815	SECOURS		
	29	Situation financière dans les communes par suite de l'occupation. 1815-1817			
	30	Réquisitions, approvisionnement du camp sous Vertus pour l'armée russe. 1815		37	Remboursement des fournitures aux trou- pes étrangères. 1815-1817
	31	Questionnaire sur le passage des troupes alliées, consommation de vivres et fourra- ges. 1815		38	Contribution extraordinaire de 100 mil- lions, états des personnes imposées, ordon- nance du roi, 16 août 1815. 1815
	32	Tableaux des portions et des rations pour l'armée russe. 1815		39	Contribution extraordinaire de 100 mil- lions, états des distributions à des incen- diés, ordonnance du roi, 16 août 1815. 1815
				40	Secours accordés pour pertes pendant le passage des troupes alliées. 1815-1820

(150) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 2474 l'état des four-
nitures faites par la commune de Bar-sur-Seine aux troupes alliées
(1815) (provenant du dépôt communal de Bar-sur-Seine).

(151) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 5235 un état des
dépenses occasionnées par le séjour des troupes alliées dans la
commune de Vaudes (1818) (provenant du dépôt communal de
Vaudes).

(152) On trouvera sous la cote Nouv. Acq. 277/4 une mise au

point au sujet du programme du roi Louis XVIII (6 juillet 1815),
et une ordonnance du roi demandant des pièces justificatives à des
personnes en vue de prouver qu'ils n'ont jamais siégé à la soi-
disant Chambre des pairs où Napoléon les aurait appelés (24 juillet
1815). On y trouvera également des circulaires relatives aux réqui-
sitions (1815) (provenant du don Chandon de Briailles). Enfin on
trouvera sous la cote Nouv. Acq. 5133 des circulaires relatives à la
liquidation des réquisitions (1816) (provenant du dépôt communal
de Vaudes).